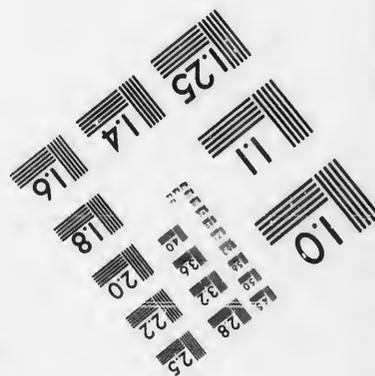
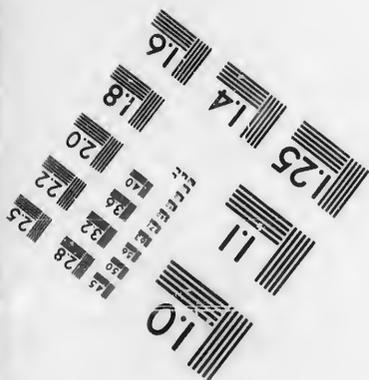
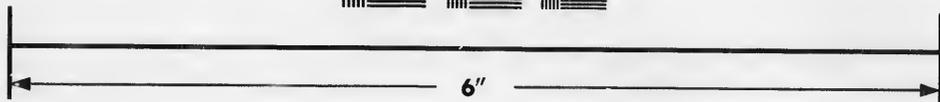
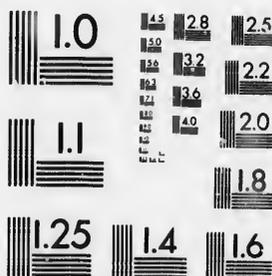


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1986

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages/
Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> Pages damaged/
Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/
Le titre de la couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> Pages detached/
Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/
Transparence |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression |
| <input type="checkbox"/> Bound with other material/
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure | <input type="checkbox"/> Only edition available/
Seule édition disponible |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible. |
| <input type="checkbox"/> Additional comments:
Commentaires supplémentaires: | |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

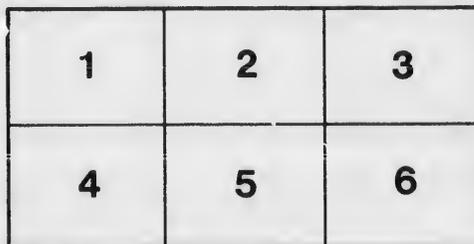
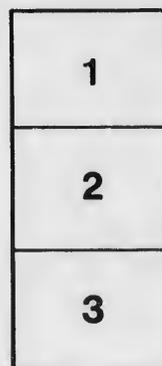
Harold Campbell Vaughan Memorial Library
Acadia University

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Harold Campbell Vaughan Memorial Library
Acadia University

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.



L'ELECTION

A
355.33
P19

DU

QUARTIER-EST DE MONTREAL,

CONTENANT L'ADRESSE

DE

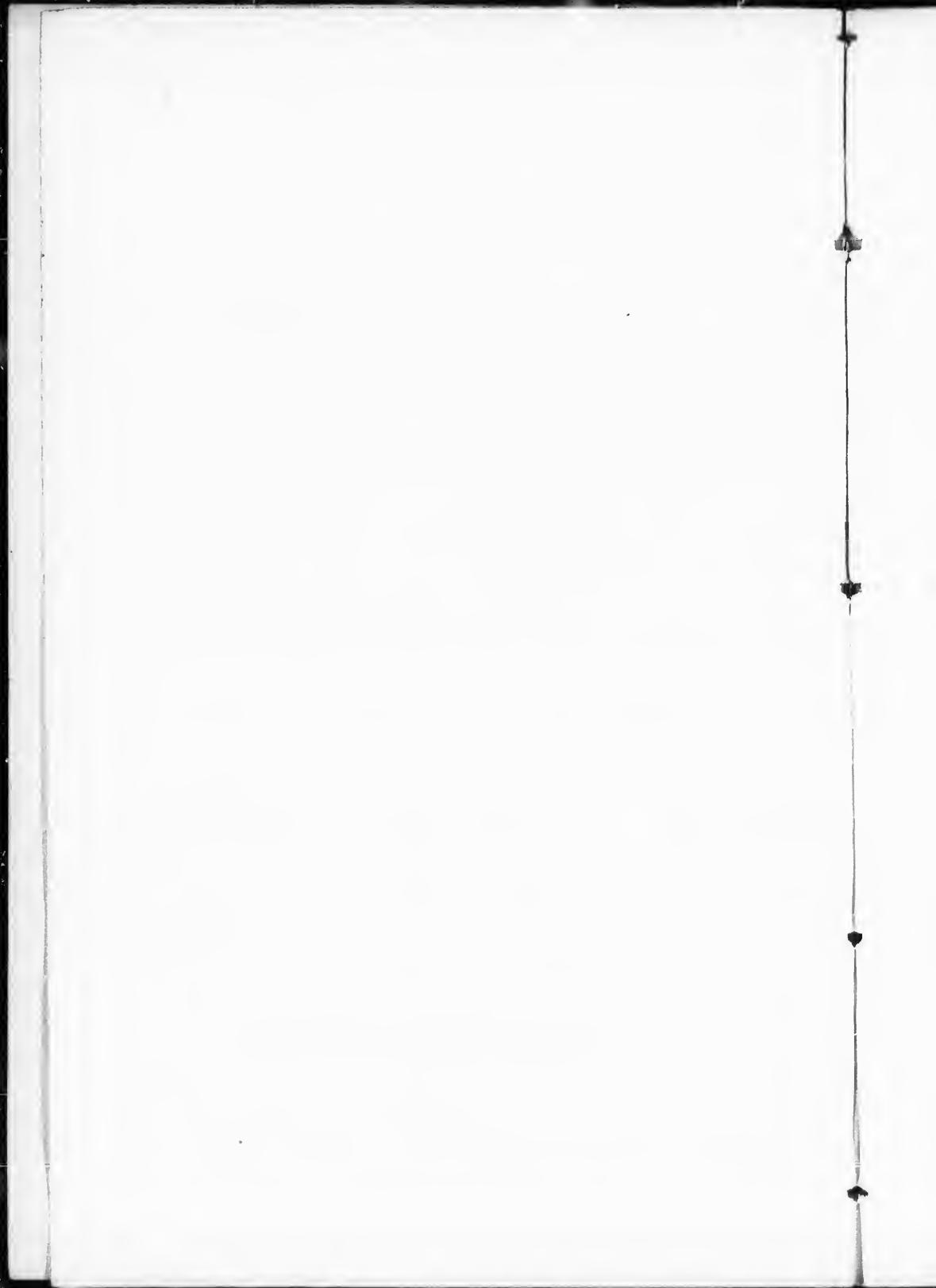
JOSEPH PAPINEAU, ECR.

AUX ELECTEURS.



A MONTREAL—DE L'IMPRIMERIE DE BROWN.

—
1810.



AUX ELECTEURS

DU QUARTIER-EST DE MONTREAL.

LUNDI, 2 Avril, vers trois heures de l'après midi, l'Election du Quartier-est de Montréal fut terminée. Les Candidats étoient Messieurs JOSEPH PAPINEAU, et JAMES STUART, Ecuiers, les anciens Membres, ni l'un ni l'autre n'avoient assisté au dernier Parlement.

Messieurs S. SEWELL et J. M. MONDELET, Ecuiers, furent aussi proposés.

UNE majorité de voix fut bientôt assurée en faveur de Mr. Sewell, et elle fut soutenue jusqu'à la fin. La conteste a duré assez longtems de manière à soutenir les espérances des amis des autres Candidats ; enfin, elle a paru se fixer plus particulièrement entre Messieurs Papineau et Mondelêt, qui ont obtenu une égalité de succès bien rare en semblable occasion, puisque Samedi au soir, sixième jour du Poll, il n'y avoit que deux voix de différence en faveur de Mr.

Papineau. Lundi, vers midi, Mr. Papineau avoit six voix en avant ; plus d'une heure s'étant écoulé sans qu'aucun Electeur se fut présenté pour voter, Mr. Papineau demanda la clôture du Poll, et Mr. Stuart y consentit ; mais Mr. Sewell et le Représentant de Mr. Mondelét demandèrent à l'ajourner. Ceci donna lieu a chacun des Candidats de discuter la légalité de clore le Poll dans les circonstances actuelles où deux des Candidats refusoient d'y acquiescer. Après les arguments de part et d'autre, Mr. Papineau s'adressa à l'assemblée nombreuse et respectable des Electeurs alors présents, et leur représenta : ' Qu'il croyoit qu'il ' étoit temps de mettre fin à un Poll de sept jours, pour ' l'élection de deux Membres d'un seul Quartier de la ' Cité de Montréal ; que les Electeurs avoient eu assez ' de temps pour user de leurs franchises et libertés ; qu'a- ' yant laissé passer plus d'une heure, ainsi qu'il est pres- ' crit par la Loi, sans qu'il se présenta aucun voteur, ils ' n'avoient plus raison de se plaindre ; qu'un plus long dé- ' lai seroit abusif ; qu'il n'avoit aucun motif personel de ' demander la préférence sur son concurrent dont il releva ' le mérite ; qu'il ne demandoit l'honneur de conserver la ' place que ses Concitoyens lui avoient assignée à la der- ' nière Election, que par le désir de consacrer ses foibles ' talents au soutien du Gouvernement, et de l'heureuse ' Constitution dont nous jouissons ; que sa conduite pas- ' sée étoit une preuve de sa fidélité à Sa Majesté, et de ' son zèle à soutenir les intérêts de tous ses sujets en cette ' Province, sans distinction de rang, d'état ou de religion ; ' qu'il avoit fait preuve de son dévouement à conserver ' cette Province étroitement unie à la Mère Patrie ; et ' qu'il étoit encore prêt d'exposer ses biens et sa vie même ' pour la conservation du bonheur dont nous jouissons tous

le Gouvernement Britannique ; qu'à tous ces titres, il
 reclamoit la continuation des faveurs de ses Concitoyens ;
 qu'il regrettoit infiniment que l'état de sa santé, et une
 impérieuse nécessité dont il expliqua les raisons à la sa-
 tisfaction de l'assemblée, l'eussent empêché d'assister au
 dernier Parlement, et que considérant la foible majorité
 qui avoit emporté les résolutions qui avoient nécessité
 sa dissolution, il osoit se flatter qu'elles n'auroient pas
 eu lieu, s'il eut été présent à la Chambre.

Que c'étoit une erreur de croire que la Chambre d'As-
 semblée du Bas-Canada, dût jouir de tous les privilèges
 et pouvoirs de la Chambre des Communes de la Grande
 Bretagne ; que quoique la Constitution de la Grande
 Bretagne soit le Prototype de la nôtre, celle-ci néans-
 moins, n'en est qu'un extrait en petit, limité et circon-
 scrit dans les bornes de l'Acte du Parlement Britannique,
 de la 31^e année du Règne de Sa Majesté. Que cet
 Acte accorde à cette Province un degré suffisant de li-
 berté pour assurer son bonheur et son repos ; que nos
Jeunes Gens qui cherchent à étudier la Constitution dans
 les Journaux du Parlement Britannique, peuvent aisé-
 ment s'égarer, en s'arrêtant à quelques Précédents dont
 le correctif se trouve dans les mêmes Journaux selon que
 les tems et les circonstances ont nécessité des Résolu-
 tions différentes.—Qu'il regardoit l'expulsion d'un Mem-
 bre de la Chambre d'Assemblée par une simple Résolu-
 tion de la Chambre, comme contraire à l'esprit et à la
 lettre de l'acte de notre Constitution ; que la plus vive
 reconnaissance étoit due au digne Représentant de Sa
 Majesté en cette Province qui, par la juste interposition
 de l'autorité qui lui est confiée, avoit décidé une question

‘ constitutionnelle sur laquelle la Chambre d’Assemblée
 ‘ avoit déjà trop souvent erré ; que la condescendance du
 ‘ Représentant de Sa Majesté à expliquer ses motifs, et à
 ‘ prévenir tous les sujets de Sa Majesté contre toute fausse
 ‘ interprétation que l’on pourroit donner à sa conduite,
 ‘ démontroit son attention paternelle pour tous les droits
 ‘ et privilèges des Sujets de Sa Majesté, et le soutien de la
 ‘ Constitution sous laquelle nous vivons ; que dans un tems
 ‘ où des voisins inquiets et turbulents menaçoient d’envahir
 ‘ cette Province, une conduite si généreuse ne manqueroit
 ‘ pas de réunir sous les drapeaux de Son Excellence, tous
 ‘ les Sujets de Sa Majesté sans distinction d’Anglois ou de
 ‘ Canadiens dont la fidélité ne pouvoit être mise en ques-
 ‘ tion que par les envieux du bonheur dont nous jouissons
 ‘ sous notre heureux Gouvernement. Que dans ce mo-
 ‘ ment critique, nous devrions tous nous rallier pour éviter
 ‘ le danger dont nos voisins nous menacent, et repousser
 ‘ l’attaque qu’ils paroissent méditer contre nos libertés et
 ‘ notre bonheur.’

Mr. Papineau ajouta, ‘ que l’on trouveroit dans les Jour-
 ‘ naux de la Chambre la preuve qu’il n’a jamais entretenu
 ‘ l’opinion que la Chambre pouvoit exclure un de ses Mem-
 ‘ bres par une simple Résolution ; qu’on y verroit au con-
 ‘ traire qu’il a constamment voté contre de semblables Ré-
 ‘ solutions qui y ont été prises lorsqu’il y siégeoit, et qu’il
 ‘ étoit prêt à démontrer qu’il n’avoit pas approuvé de sem-
 ‘ blables mesures prises par la Chambre d’Assemblée dans
 ‘ des tems où il n’avoit pas l’honneur d’y siéger, et surtout
 ‘ lorsqu’on a prétendu justifier ces mesures sous des pré-
 ‘ textes d’opinions religieuses ; qu’il considéroit toute ma-
 ‘ tière de Religion en cette Province sous la sauve-garde

« immédiate du Parlement de la Grande Bretagne ; que
 « l'acte de notre Constitution pourvoyoit spécialement à ce
 « qu'aucun Acte Provincial en matière de Religion ne fut
 « mis à exécution avant qu'il fût sanctionné par le Par-
 « lement même de la Grande Bretagne, faveur signalée qui
 « accorde en fait de Culte Religieux le plus haut degré
 « de protection qu'il soit au pouvoir de la Constitution Bri-
 « tannique d'accorder. »

Vivement pénétré de ces sentiments, la parole manqua à
 Mr. Papineau, les larmes coulèrent de ses yeux et de ceux
 d'un grand nombre d'assistants, témoignage expressif de
 leur attachement sincère (et l'on peut dire que tous les Ha-
 bitants de cette Province le partagent) envers notre très
 Gracieux Souverain, Son Auguste Famille, et la Mère Pa-
 trie qui nous a gratifié de l'heureuse Constitution dont
 nous jouissons.

Toute différence d'opinion sur l'Élection de Mr. Papi-
 neau cessa immédiatement ; il fut déclaré duement élu
 avec Mr. Sewell pour représenter le Quartier Est de la Cité
 de Montréal au prochain Parlement Provincial.

L'état du Poll alors étoit comme suit :

Mr. Sewell	316	} Voix.
Mr. Papineau	287	
Mr. Mondelêt	281	
Mr. Stuart	247	

